



L'AuthentiC

Plan préliminaire de réservation

5 PIECES
M03

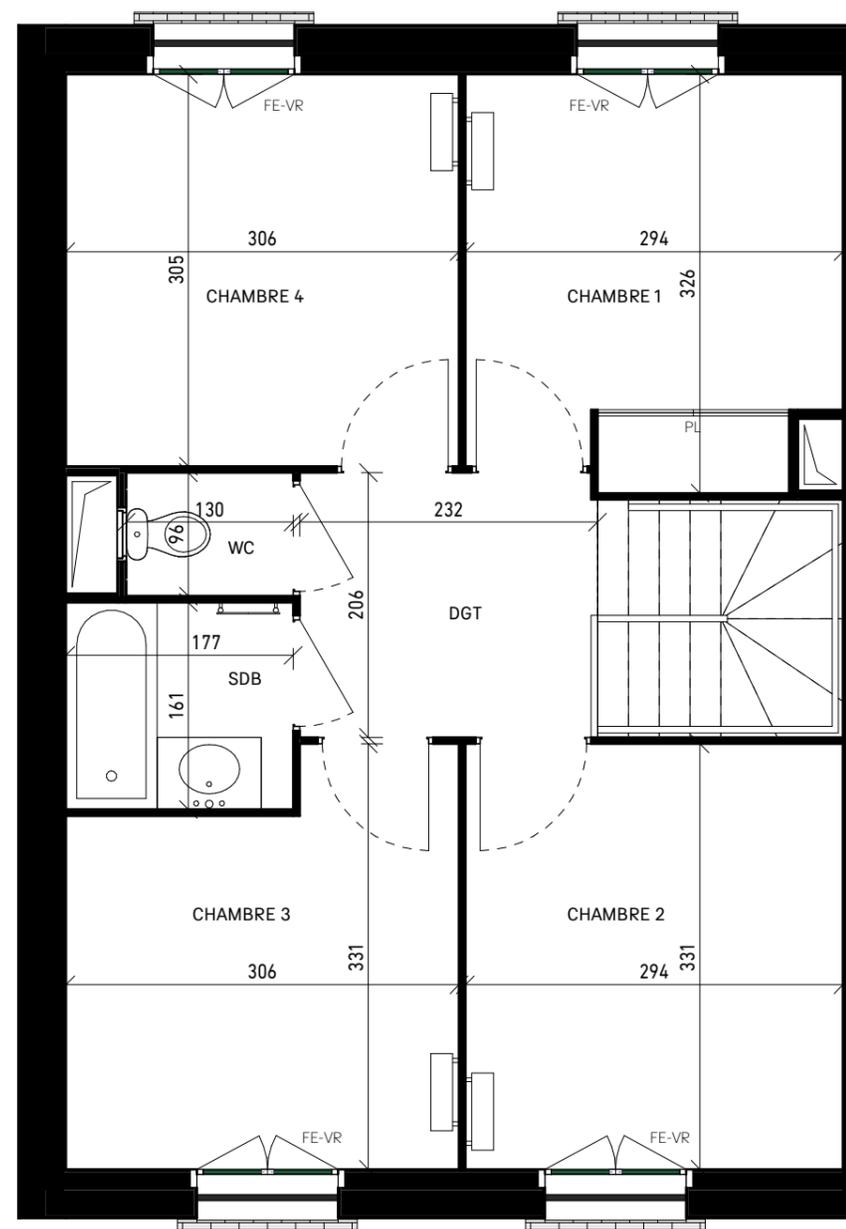
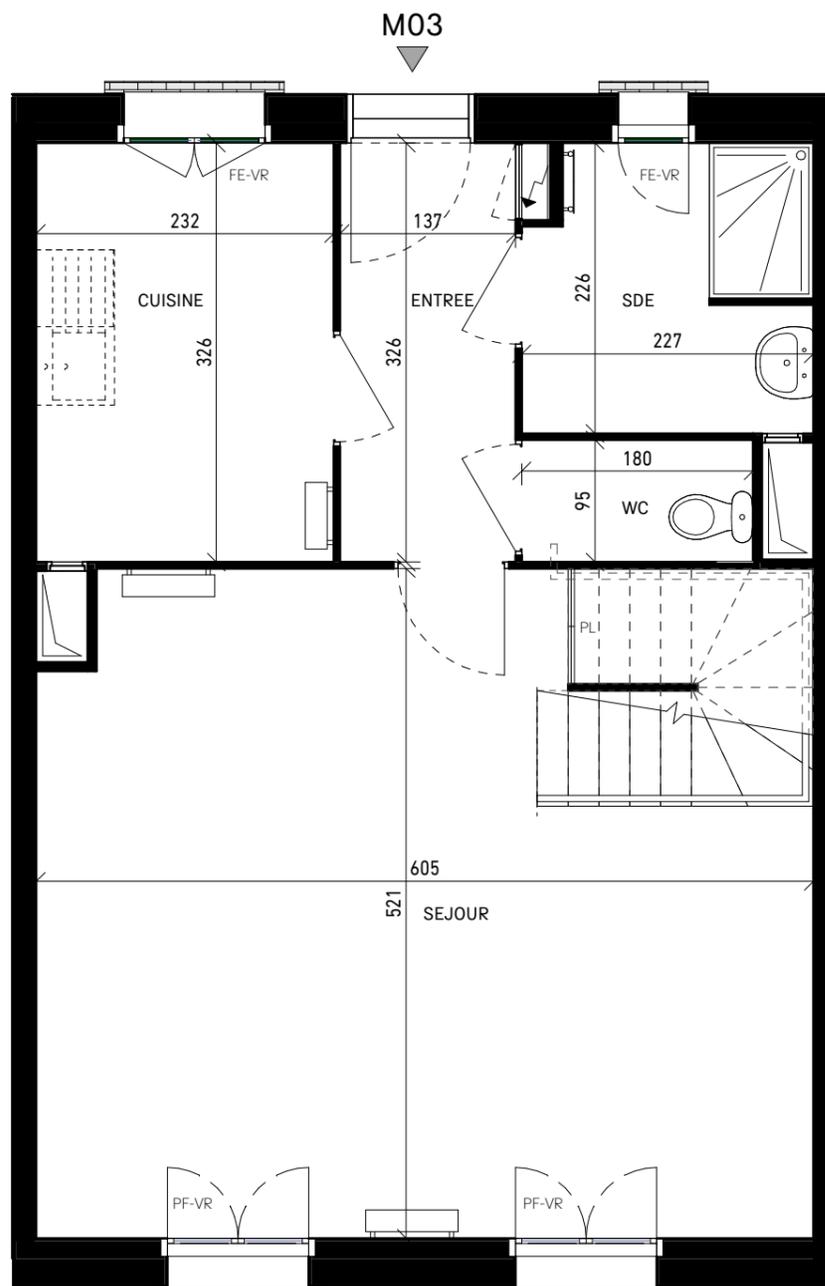
SURFACE HABITABLE

RDJ	
ENTREE	4.45 m ²
SEJOUR	28.26 m ²
CUISINE	7.55 m ²
SDE	4.88 m ²
WC	1.71 m ²

1er ETAGE	
DGT	4.72 m ²
CHAMBRE 1	9.07 m ²
CHAMBRE 2	9.73 m ²
CHAMBRE 3	9.11 m ²
CHAMBRE 4	9.33 m ²
SDB	2.85 m ²
WC	1.25 m ²
SURFACE HABITABLE	92.91 m²

JARDIN	87.75 m ²
--------	----------------------

LOCALISATION



« L'évier n'est pas prévu contractuellement mais il sera installé à cet endroit si l'acquéreur revient sur sa décision de se réserver l'exécution de ces travaux dans les conditions du contrat préliminaire »

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans les pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les seuils vers les espaces extérieurs sont indicatifs et ne seront pas supérieurs à la réglementation en vigueur.

LEGENDE

PF	: Porte-fenêtre	⚡	: Tableau électrique
FE	: Fenêtre	VR	: Volet roulant
AP	: Appui	PL	: Placard
AV	: Allège vitrée		
⋯	: Soffite, faux-plafonds	—	: Retombée de poutre



5 PIECES
M03

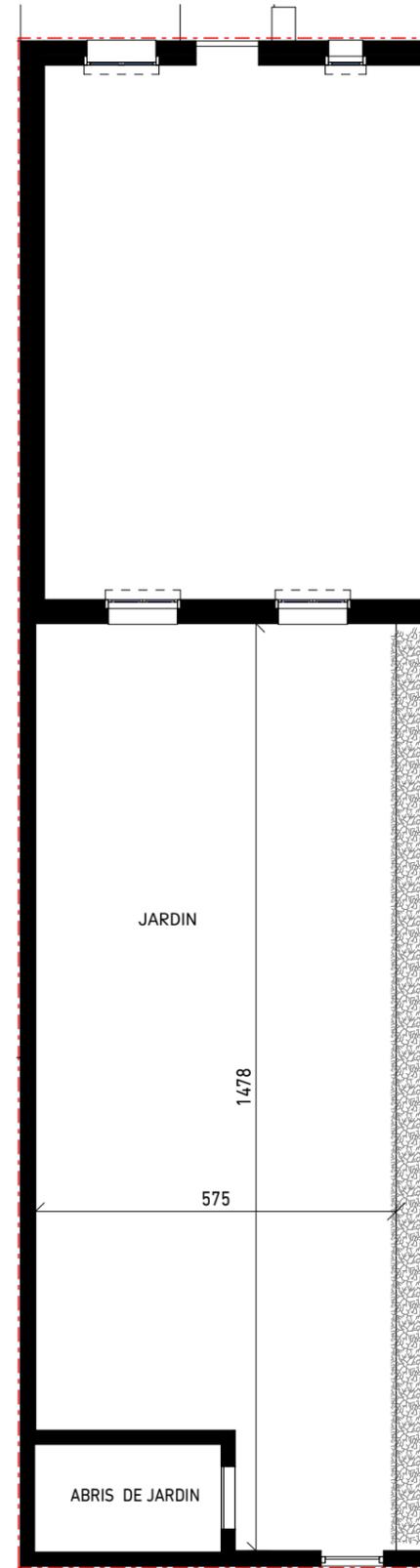
SURFACE HABITABLE

SURFACE HABITABLE 92.91 m²

LOCALISATION



L'Authentic
Plan préliminaire de réservation



REZ-DE-JARDIN

« L'évier n'est pas prévu contractuellement mais il sera installé à cet endroit si l'acquéreur revient sur sa décision de se réserver l'exécution de ces travaux dans les conditions du contrat préliminaire »

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans les pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les seuils vers les espaces extérieurs sont indicatifs et ne seront pas supérieurs à la réglementation en vigueur.

LEGENDE

- PF : Porte-fenêtre
- FE : Fenêtre
- AP : Appui
- AV : Allège vitrée
- ⊕ : Soffite, faux-plafonds
- ⚡ : Tableau électrique
- VR : Volet roulant
- PL : Placard
- : Retombée de poutre



220.321

INDICE 220.321